

EVOLUTION DES TARIFS

LES EXPLICATIONS



La Redevance Déchets, qu'est-ce que c'est ?

Elle couvre l'ensemble des dépenses du service :



Déchèteries
Ordures ménagères
Tri sélectif



Ce budget doit s'équilibrer entre les dépenses et les recettes
C'EST UNE OBLIGATION LÉGALE



Pourquoi cette augmentation ?

Malgré les actions mises en place, comme le changement du mode de collecte et les économies réalisées dans le service, ceci n'est pas suffisant pour équilibrer le budget. En toute transparence, sans révision de la redevance déchets, le **déficit** du service s'élèverait à **452 000 €** en 2021. Face à des contraintes légales de plus en plus exigeantes, une **augmentation de la grille tarifaire** est nécessaire afin d'arriver à l'**équilibre budgétaire**.



A quoi correspond ce déficit de 452 000 € ?

| AUGMENTATION DES DÉPENSES | BAISSE DES RECETTES |
|--|---|
| <p>Augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes sur les encombrants Imposée par l'État + 67% en 2021 2020 = 18€/tonne -> 2021 = 30€/tonne + 52 000 €</p> | <p>Baisse de la revente des matériaux Le cours de revente des matériaux recyclables ne cesse de chuter Pour le verre : 2015 = 22€/tonne -> 2020 = 13€/tonne - 41% en 5 ans Pour le papier : 2015 = 98€/tonne -> 2020 = 33€/tonne - 67% en 5 ans Pour la cartonnette : 2015 = 105€/tonne -> 2020 = 50€/tonne - 52% en 5 ans - 57 000 €</p> |
| <p>Augmentation du coût de traitement des encombrants + 41% en 2021 2020 = 80€/tonne -> 2021 = 113€/tonne Augmentation des apports (en tonnes) 2002 = 2170 T -> 2010 = 2600 T -> 2020 = 3700 T + 134 000 €</p> | <p>Baisse des soutiens des éco-organismes Baisse des tonnages de déchets recyclables collectés liée au confinement Baisse des soutiens des éco-organismes pour 2021 - 70 000 €</p> |
| <p>Augmentation du coût du tri Obligation de trier et recycler les pots, barquettes et films plastiques pour 2022 imposée par l'État Investissement important du centre de tri pour trier ces nouveaux flux + 109 000 €</p> | |
| <p>Augmentation des frais de collecte Augmentation de la population et allongement des tournées de ramassage des déchets + 30 000 €</p> | |



Maintenons nos efforts !

Si nous arrêtons de trier nos emballages et nos papiers, cela entraînerait **une perte significative des recettes et des soutiens**. Ainsi en 2020, c'est **2 900 tonnes de déchets recyclables** qui ont eu une **seconde vie**.
Maintenons nos efforts pour **préserver nos ressources naturelles, notre avenir et notre planète**.
Et n'oublions pas, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.